

Si la journée n'a été troublée par aucun incident regrettable, c'est, disent les uns, parce que le gouvernement s'était mis sur ses gardes, que la police avait depuis plusieurs semaines fait des razzias de ces vagabonds qui, au mois de juin dernier, avaient jeté la terreur dans plusieurs quartiers; c'est parce que nul ne veut la révolution et que l'immense majorité de la nation veut maintenir le gouvernement actuel et compte sur lui pour arriver à une amélioration politique et sociale. Dans l'autre camp, on juge les choses bien différemment: la population parisienne, dit-on, n'a pas voulu tomber dans le piège tendu aux partisans des libertés reconquises; ce n'est pas la crainte des chapeaux qui a retenu les ouvriers de tout rang au travail, c'est la volonté de ne pas compromettre l'avenir de la révolution pacifique qui s'accomplit, c'est l'unanimité des électeurs à écouter les conseils des députés et de la presse libérale; et l'on conclut ainsi: Si la population parisienne a montré une telle docilité pour l'abstention conseillée par ses élus et les organes de l'opinion, ne peut-on pas espérer d'elle la même entente quand viendra le jour de l'action? Je vous livre ces diverses appréciations: à vous de décider ce qu'il peut y avoir de vrai au fond de chacune.

Vous pouvez constater qu'aucune des prévisions si facilement accueillies par la presse et par l'opinion ces jours derniers ne s'est réalisée. Il n'y aura pas de convocation anticipée au Corps législatif; les explications du gouvernement sont ajournées jusqu'à l'ouverture de la session; les fameuses réformes concernant les octrois que l'on attendait d'un *proprío motu* ne paraissent devoir suivre la filière législative, si elles ne sont pas abandonnées; et l'Empereur retourne aujourd'hui à Compiègne pour achever avec les ministres l'étude des lois réservées à la prochaine session.

Il est intéressant de préciser aussi la situation respective de la gauche, de la droite et du tiers-parti et de la droite. Les députés de la gauche qui restent à Paris tiennent des réunions ou s'élaborent le plan de campagne que l'opposition devra suivre. Jusqu'à présent on a beaucoup discuté, mais il n'a pas encore été arrêté de programme, parce que les irréconciliables élèvent des prétentions que les radicaux ne peuvent accepter. Ces réunions vont se suivre sans amener vraisemblablement une entente, sans créer un parti homogène: d'ailleurs, ceux qui les composent sont peu nombreux; tels et tels députés que la date du 26 avait ramenés à Paris vont s'éloigner jusqu'à la fin de novembre et l'opposition restera sur son manifeste du 18 octobre jusqu'à la session.

La tentative de M. Mathieu pour provoquer une manifestation des membres de la droite a échoué pitoyablement; elle ne sera pas renouvelée. Ils se sont réunis au nombre de 13 et un vendredi: ce rapprochement d'influences mauvaises est tout ce qui reste de l'effort de M. Mathieu.

Quant au tiers-parti, tous les journaux ont annoncé qu'il allait provoquer des réunions de ses adhérents après le 26 octobre; que M. Schneider, ou tel ou tel député allait convoquer ses collègues, et il était question d'une démarche collective auprès de l'Empereur. Or, je puis vous affirmer qu'aujourd'hui il n'est plus question de tout cela. Le tiers-parti est encore plus divisé que la gauche, et cela, par la raison qu'il compte un plus grand nombre de membres. Nous aurons, du reste, occasion de revenir sur toutes les petites causes qui entretiennent la division dans le tiers-parti et dont la principale est la défiance jalouse des uns à l'égard des autres.

Ces divisions, ces hésitations qui ne sont pas à l'honneur de la capacité de nos hommes politiques, font la partie belle au gouvernement. Sans doute, il y a dissenti-

ments et jalousies entre les détenteurs du pouvoir, mais il y a de ce côté là un avantage qui manque à tous les autres partis, c'est qu'il y a un chef, une unité de direction. Le gouvernement a tout pour lui, le temps surtout qui lui permet de choisir le terrain pour le combat: nous saurons dans un mois comment il l'aura employé, s'il a fait ce qu'il devait pour gagner la partie.

Le général Fleury attendait que le 26 octobre fût passé pour se rendre à son poste à Saint-Petersbourg: il doit partir cette semaine.

Les députés de Paris sont décrétés d'accusation par la commune révolutionnaire, c'est-à-dire par le *Rappel*, la *Réforme* et le *Réveil* ayant derrière eux quelques orateurs et assistants fidèles des réunions publiques. Les députés de Paris sont résolus à ne pas répondre à ces sommations d'une minorité si mal composée.

L'incident caractéristique de la journée d'hier s'est passé au coin de la rue Royale. Un groupe d'une soixantaine de personnes s'était formé. Sur le trottoir opposé étaient quatre sergents de ville. L'un d'eux s'approche du groupe, le *chapeau à la main* et dit: « Messieurs, vous êtes priés de circuler. » Le groupe étonné se dispersa. Voilà, dit quelqu'un, un coup de chapeau qui fera plus d'effet que tous les casse tête de M. Piétri.

Hier et avant-hier soir, il n'y a pas eu de réunions publiques. On dit que l'interdiction a été levée aujourd'hui et que les réunions projetées pour ce soir auront lieu comme s'il ne s'était jamais agi de l'affaire du 26 octobre.

La neige a fait son apparition ce matin à Paris: elle est tombée en abondance jusqu'à midi. Le ciel s'est dégagé pendant le reste de la journée: on dit que nous aurons un hiver précoce et très-froid.

L'Empereur est parti pour Compiègne à trois heures et demie. Il a présidé ce matin le conseil des ministres qui a tenu deux séances, avant et après déjeuner.

Ce soir on parle d'importantes mesures que nous révélerait demain le *Journal officiel*. Il faut constater que le bruit d'une convocation anticipée de la Chambre persiste à la Bourse.

CH. CAHOT.

BOURSE DE PARIS DU 25 OCTOBRE.

On avait déjà escompté hier l'effet de l'issue pacifique de la journée du 26; aussi la hausse ne fait-elle guère de progrès. Cependant les haussiers tiennent la corde ce qu'on attribue à l'émission imminente de divers emprunts. Les affaires sont très-restreintes. L'Italien est très-ferme et clôture à 53.65. Londres sans changement.

CELLIER.

Nous lisons dans l'Univers:

- « Depuis le scandale donné par celui qui fut le Père Hyacinthe, les journaux libres penseurs se plaisent à publier des correspondances anonymes émanées de prétendus prêtres. Nous soupçonnons fort les abbés qui écrivent notamment dans la *Réforme* de ne pas connaître d'autres sacristies que la salle de rédaction de ce journal. En effet, le même parfum d'ignorance est commun aux correspondants ecclésiastiques et aux rédacteurs de la feuille de M. Malespine.
- « Ainsi, en parlant du Concile, la *Réforme* imprime sérieusement: « La date de l'ouverture de ces États-Généraux de cléricisme n'est pas encore fixée. »
- « Et plus loin:
- « Un nouveau candidat aux prochaines élections académiques: le P. Félix, prédicateur ordinaire de Notre-Dame.
- « La robe blanche de Lacordaire faisait bien dans le fauteuil de l'Institut. Le Père Félix voudrait renouveler ce spectacle agréable à l'œil. »

inhabitable. L'intérieur était rempli de peintres, de plâtriers, de menuisiers et autres rongeurs de cette espèce; la cour était livrée aux démolisseurs, en attendant les maçons qui devaient construire plus loin les dépendances. Dès l'aube du jour, Tristan, déjà sur pied, surveillait tout, rectifiant ici, ajoutant là, trouvant toujours quelque chose de nouveau à faire, et ne manquant jamais de bonnes raisons pour présenter une fantaisie comme une nécessité. Quand le soir était venu, et qu'il n'y avait plus d'ouvriers à talonner, le jeune comte à moins que sa sœur ne voulut monter à cheval ou faire une promenade à pied, se retirait dans sa chambre pour élaborer de nouveaux plans, chercher d'autres combinaisons, rêver à l'ameublement d'une pièce, dessiner vingt fois la courbe d'une allée ou la forme d'une pelouse, passer du parfait architecte au bon jardinier, s'abandonner enfin à tout l'entraînement d'un goût qui devenait une passion en attendant qu'il fut une folie. Intérieurement Alliette s'alarmait de cette ardeur, et elle en aurait sans doute parlé à son frère, si elle n'eût craint de paraître inquiète pour elle, tandis qu'elle ne l'était que pour lui.

(La suite au prochain numéro.)

La *Réforme* n'est distinguée-elle point entre le blanc et le noir? La chose est fort possible, la confusion étant le seul spectacle qui flatte sa vue.

M. Malespine nous répondra-t-il que son ignorance des choses religieuses n'est, après tout, que l'expression de son mépris? Soit; alors taisez-vous.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

Suite de la séance extraordinaire du vendredi 22 octobre 1869, continuée le 27 octobre.

Absents: MM. Ferret-Duthoit, Yoreux, Letocart et Tallemond-Notlet.

Présidence de M. C. Descart, maire.

Secrétaire: M. Pierre Parent.

Le Conseil Adopte, conformément aux conclusions d'un rapport présenté par M. Eeckman, au nom de la commission des finances, les modifications proposées à l'organisation d'un mois de piété;

Donne un avis favorable à la suppression du sentier allant du pavé de Barbioux à celui du Petit-Beaumont, en adjoignant, en entier, les conclusions de M. le commissaire-enquêteur et de la commission nommée par le Conseil municipal;

Décide que la ville soutiendra, de concert avec les propriétaires intéressés, le droit de servitude, existant sur la rue de Cochetoux, entre la rue de l'Ermitage et celle de Blanchemaille;

Ajourné une question relative à l'organisation du Conseil de Prud'hommes, en attendant l'opinion de la Chambre consultative sur cette proposition;

Vote un crédit de 10,000 francs pour construction d'un local pour la Justice de paix;

Déclare d'utilité publique l'élargissement de la rue de l'Hommelet dans la partie faisant face à la rue Pellart prolongée, appartenant à M. Binet;

Décide que la ville interviendra, pour moitié des frais, (évalués à 1,500 francs), pour la dépense d'élargissement et de redressement du chemin du Cartigny;

Renvoie à la commission des travaux publics l'examen des comptes pour les travaux du presbytère St-Martin;

Vote un crédit de 1,000 francs pour l'établissement d'une passerelle sur le canal au chemin du Hutin;

Adopte les conclusions des deux rapports présentés par M. Dubucq, au nom de la commission de la voirie, concernant les achats faits à M. Morel et C^{ie}, et à M. J. P. Delobel, de diverses parcelles de terrain.

Un industriel en position d'être exactement informé sur ce qui s'est passé à Lille au sujet du projet de meeting, nous adresse la lettre suivante que nous nous empressons de publier:

Lille, le 25 octobre 1869.

Monsieur le Rédacteur, Il est question depuis quelques jours, dans la ville, et le bruit en a été répété dans vos colonnes, qu'un meeting devait avoir lieu à Lille à la fin de ce mois.

Je puis vous dire ce qui a donné naissance à ce bruit.

Une réunion des comités réunis des industries du lin et du coton avait décidé qu'un grand meeting industriel aurait lieu le 29 courant, et que les députés du Nord y seraient invités. Une commission entièrement composée d'industriels, fut nommée avec la mission d'organiser ce meeting et de le rendre aussi nombreux que possible afin que tous les intérêts y fussent représentés. Dans ce meeting, après une discussion publique, des résolutions auraient pu être prises et on y aurait formulé le programme des réformes commerciales et industrielles à demander au gouvernement avec la dénonciation des traités de commerce.

Quelques membres des comités paraissent craindre que la manifestation qu'on voulait organiser n'eût pour conséquence de provoquer des manifestations opposées de la part des ports de mer et des départements du Midi.

Cela n'était aucunement à craindre, bien au contraire, car le programme qui aurait été adopté par le meeting eût été ensuite reproduit par les journaux et eût pu éclairer l'opinion publique d'autant mieux que les controverses se seraient combattues non-seulement avec des arguments, mais avec des faits.

Ce n'est qu'après avoir posé ainsi les questions et les avoir fait passer par le creuset de l'opinion publique que l'on eût pu véritablement connaître de quel côté penche la majorité de la nation.

Maintenant on est grandement et péniblement étonné que la commission nommée pour organiser le meeting et qui en avait accepté la mission, n'ait rien fait d'autre que de le désorganiser et le rendre impossible.

Il est vraiment extraordinaire que des industriels eux-mêmes aient pu manquer aussi complètement à leur mission et assumer une responsabilité aussi lourde quand il s'agit pour l'industrie au obis, d'une question vitale. C'est non-seulement une abdication, mais encore une faute dont les conséquences peuvent être désastreuses et irréparables.

On dit que la députation du Nord sera préalablement réunie et sera chargée de présenter au ministère et au gouvernement les réclamations de l'industrie de

notre contrée; mais il est véritablement regrettable de voir nos industriels prendre la fin pour les moyens, et continuer à suivre les anciennes aberrations. Il me semble que dans les conditions nouvelles qui nous sont faites par le sénatus-consulte, ce n'est pas à une démarche au ministère ou à l'Empereur qu'il fallait recourir, il fallait plutôt organiser un meeting de suite et charger nos députés de porter à la tribune du Corps législatif nos plaintes, nos réclamations et nos résolutions, ainsi que cela avait été décidé. En agissant ainsi, on restait parfaitement dans la légalité et on ne sortait pas d'une question purement industrielle.

Maintenant que l'on a opté pour les procédés anciens, routiniers et usés, si en haut lieu on continue de même à suivre l'ordre traditionnel de ne tenir aucun compte de nos démarches, je me demande sur quel terrain nous serons placés. Si, après un échec facile à prévoir, nous songeons de nouveau à un meeting, il est probable qu'on y fera une forte opposition.

Cette question demande de la réflexion et vaut la peine d'être méditée par tous.

Je vous présente, monsieur le Rédacteur, mes civilités les plus distinguées.

Un de vos abonnés.

Nous nous associons entièrement aux réflexions de notre honorable correspondant. Les choses s'étant passées comme on vient de le voir, la conclusion est facile à tirer. La commission chargée d'organiser le meeting a manqué à son mandat et doit être désavouée lorsqu'elle rendra compte de la manière dont elle s'est acquittée de sa mission. Cela fait, les comités auront à désigner une autre commission, et l'organisation du meeting pourra suivre son cours. Voilà comment on devrait procéder; mais nous ne serions pas surpris d'apprendre que les parisiens de l'inaction l'ont emporté sur toute la ligne. En ne faisant rien, on ne se compromet pas et on ne compromet personne; seulement, on perd le droit de se plaindre et de réclamer plus tard contre des faits accomplis qu'un peu d'énergie aurait pu être réus à empêcher.

(Progress du Nord).

Cette après-midi a eu lieu à Lille, chez M. Jules Brame, une réunion à laquelle assistaient MM. Kolb-Bernard, Pichon, Des Rotours, Pinard, Boduin, Choque, députés du Nord, et un certain nombre d'industriels de Lille, Roubaix et Tourcoing. Il s'agissait de décider si la démarche que doivent faire près de l'Empereur les députés du Nord pour obtenir la dénonciation du traité de commerce, devait être précédée d'un meeting.

Nos représentants au Corps législatif ont été unanimes à déclarer que tout en se trouvant disposés à faire cette démarche, il ne leur appartenait pas d'émettre un avis sur l'opportunité du meeting, laissant aux industriels le soin de prendre une détermination à ce sujet. Cette question ne pouvant être résolue séance tenante, les industriels présents en ont ajourné la solution à demain.

Une nouvelle réunion aura donc lieu demain au comité linier de Lille.

Un meeting d'ouvriers et de contre-maîtres aura lieu à Lille demain à 8 heures et demie du soir.

Nous donnons aujourd'hui en supplément le procès-verbal officiel de la séance de la Chambre consultative qui a été présidée par M. Ozanne le 12 octobre dernier. Nous n'avons pas besoin d'en recommander la lecture à nos industriels.

On sait que la juridiction du Conseil de Prud'hommes de Roubaix ne s'étend que sur une seule catégorie d'industrie, catégorie qui a conservé sa vieille dénomination « d'industrie des maquins, crépons, satinés et autres étoffes de coton, soit de prunelles, calmandes et satin à tures. » La variété des industries qui s'exercent maintenant à Roubaix commande depuis longtemps une extension de la juridiction des prud'hommes et nous apprenons qu'une pétition dans ce sens, signée d'un grand nombre de représentants de nos divers corps de métiers, a été présentée hier à la municipalité. Nous apprenons aussi que, dans sa séance d'avant-hier, notre conseil de prud'hommes, allant au-devant du sentiment public, avait de son côté émis un vote favorable sur cette question qui va être aussi soumise à la Chambre consultative.

Les Compagnies des chemins de fer du Nord et de l'Ouest viennent de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure, pour remplacer l'article 12 des conditions réglementaires, des tarifs internationaux franco-allemands, les dispositions ci-après:

Art. 12. — Les marchandises dont la valeur dépasse 1 franc 50 centimes par kilogramme, sont assurées d'office contre les pertes ou avaries, moyennant la perception d'une prime.

Dans aucun cas l'indemnité à payer ne pourra être supérieure à la valeur déclarée, quel que soit d'ailleurs le prix courant de la marchandise dans le commerce.

Le ministre de l'intérieur vient de mettre à l'étude une question grave pour les chasseurs. Les uns en seront mécontents, d'autres en seront fort aises. Il s'agit d'apporter divers changements à la loi de 1844. Le principal consisterait à interdire, d'une façon absolue, l'invasion des terrains clos et de régulariser le droit de réserve accordé aux communes et aux propriétaires. Subsidièrement, on soumettrait l'obtention du port d'armes à de nouvelles conditions pécuniaires ou individuelles. Ainsi, le diplôme cynétique coûterait 40 francs, au lieu de 25, et il ne serait accordé que sur une attestation du maire et de deux conseillers municipaux.

Nous trouvons la note suivante dans le *Moniteur de l'Enseignement du Nord*:

Baccalauréat de lettres. — 306 candidats se sont présentés; 190 ont été éliminés après l'épreuve écrite, 25 ajournés après l'épreuve orale; 101 ont été admis au grade, dont un, M. Vandeville, élève du Lycée de Lille, a été reçu avec la mention bien, 40 avec la mention assez bien, et 120 avec la mention passable.

Le *Moniteur de l'Enseignement* place, avec raison, M. Vandeville parmi les élèves, et nous devons le dire, parmi les meilleurs élèves du Lycée de Lille. Ce jeune homme est en effet à Lille, mais depuis un an seulement. C'est au Collège de Roubaix qu'il a fait toutes ses études, sauf sa rhétorique. Une bonne part du succès qu'il obtient revient donc à notre institution.

On nous affirme que la partie la plus brillante de l'examen de M. Vandeville, a été la dissertation française ou pour réussir il faut être autre chose qu'un professeur. Cela prouve en faveur des études dont on attaque si injustement la valeur et les tendances.

Au marché aux grains de Lille d'hier, il y a eu une hausse moyenne de 0,25 c. à l'hectolitre.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

L'opinion du public sur les artistes du théâtre de Roubaix est aujourd'hui à peu près définitive.

A chaque représentation, des manifestations non équivoques d'approbation ont prononcé l'admission de la majeure partie de la troupe. Il y a quelques éléments faibles près d'une majorité dont on ne peut contester la valeur; la compensation est donc plus que satisfaisante.

Si nous sommes bien informés, la Direction est disposée à faire les modifications et les additions nécessaires. Les améliorations à apporter dépendent naturellement de l'influence du public; c'est une question de prix, de revient: on la comprendra dans une ville aussi inféligement industrielle que Roubaix. La question est d'argent très-précisément; la question artistique, c'est possible; mais nous serons observer que l'art se paye cher de nos jours. Que la direction soit encouragée et nous aurons cette année une troupe dont on peut attendre d'agréables soirées.

Pendant la quinzaine, on a donné des pièces nouvelles et repris des œuvres dont le succès persiste. *Julie* a reparu à été mieux interprétée encore que la première fois.

Mme Caroline Bréon confirme de plus en plus notre opinion première. Artiste de premier ordre, M. Mentor gagne à être connu; de grandes qualités compensent largement le léger défaut que je lui ai reproché: une intention trop marquée dans ce qu'on nomme, au théâtre, la *traduction* du rôle; cette fois, il a joué d'une façon très remarquable celui de Maurice de Cambre. Son jeu, plus contenu, plus simple, était bien plus dans le sens du personnage qu'à la première représentation.

M. Fournier, nous l'avons dit, a des qualités sérieuses, peut être plus que quelques amateurs ne l'admettent; lui, nous un peu trop en dedans; il a néanmoins du sentiment. Malheureusement la mémoire semble rebelle chez lui: il écoute, il attend trop le souffleur.

Mlle Jeanne Lafosse se révèle de plus en plus; dans le *Feu au Couvent*, c'est la pensionnaire naïve, espiègle; dans *Julie*, elle a un tout autre caractère: c'est la comédie touchant au drame; dans la *Duchesse de la Vaubalière*, c'est le drame complet. Mlle Jeanne Lafosse a traduit ces trois rôles, différents de genre, en artiste intelligente. Elle ne reste pas elle; elle entre toujours dans le rôle.

Nous avons parlé de la *Duchesse de la Vaubalière*. Nous signalons M. Courtois (rôle du duc). Cet artiste apporte dans son jeu un soin extrême; acteur spécial de drame, il n'exagère pas les effets, se gardant bien de ces *faciles* stupides si souvent employées dans le genre. Il a joué le rôle ingrat du duc avec élégance, avec feu, et, ce qui est plus rare, avec vérité.

Mlle Marie Houdières est revenue en scène; elle a joué gentiment le rôle de Fanny des *Amandes de Tinotède* ou M. Chatillon a et rend bien un bon rôle.

Mme Chatillon n'est pas seulement une bonne chanteuse; elle est actrice. Elle joue avec infiniment de verve le rôle de *Georgette de Madame est cochée*, et elle joue près de M. Caliste: dangereux voisinage comme comparaison.

L'opérette suit son cours avec succès. On a rappelé MM. Caliste et Chatillon apr